

La FCO : Plus que jamais, la vaccination reste à l'ordre du jour

Après la crise débutée en 2006 dans le Nord de l'Europe, la Fièvre Catharrale Ovine ne fait plus la une du quotidien des éleveurs, mais il ne faut pas lever la garde. Pour les scientifiques 2012 est l'année de tous les dangers.

Evolution de la situation

Grâce aux campagnes de vaccination systématique, la FCO a disparu de la France en 2010 et 2011.

2006 : 30 foyers

2007 : 15260 foyers

2008 : 32341 foyers

2009 : 83 foyers (74 de sérotype 8, 6 de sérotype 1, 3 de sérotype 1 et 8)

2010 : 1 foyer (sérotype 1 en juin 2010)

2011 : aucun foyer

Il subsiste cependant quelques foyers au Sud de l'Europe : 33 cas ont été identifiés en 2011 dont le plus au nord se situe au Portugal.

Le maintien de la surveillance

En 2011, la France a maintenu une surveillance à trois niveaux :

- Surveillance clinique (réseau des vétérinaires sanitaires et des éleveurs).
- Surveillance entomologique : des piégeages réguliers des insectes vecteurs de la maladie sont effectués sur l'ensemble de l'hexagone par les services vétérinaires.
- Surveillance virologique : Chaque département effectue un quota mensuel d'analyses virologiques sur des cheptels sentinelles, ou par prélèvement aléatoire en élevage ou en abattoir. 133 000 pré-

levements ont été effectués en 2011 dont 972 non négatifs mais aucun confirmé par analyse virologique

Les laboratoires vétérinaires départementaux ont également poursuivi le perfectionnement de leurs techniques d'analyse.

Poursuivre la vaccination : un enjeu sanitaire

La vaccination n'étant plus obligatoire, on estime qu'en 2011 entre 25 et 30 % des animaux ont été vaccinés, taux incluant les broutards. L'objectif poursuivi par les autorités sanitaires est de retrouver le statut «indemne» de la France afin de faciliter les échanges commerciaux (fin de la vaccination obligatoire des broutards exportés). Mais aujourd'hui, la baisse de la couverture vaccinale et de la protection natu-

relle des animaux rend incertain l'atteinte de cet objectif.

Si le virus réapparaît, il pourrait à nouveau se propager du fait de la proportion croissante de cheptels non immunisés.

Un retour de la FCO aurait des conséquences extrêmement préjudiciables :

- un impact sanitaire important car la FCO reste une maladie grave entraînant morbidité et mortalité des

animaux sans compter les conséquences liées à la perte de fertilité des reproducteurs.

- un impact commercial avec des risques de blocage aux frontières provoquant une retombée brutale des cours.

Selon l'avis du comité national de pilotage FCO, les risques sanitaires et économiques font qu'il est impératif de poursuivre la vaccination à grande échelle.

Maintien de l'aide du GDS

Protéger son cheptel en le vaccinant permettrait d'établir des barrières à l'expansion du virus en cas de résurgence. C'est pourquoi, le GDS maintiendra en 2012 son aide à la vaccination du cheptel souche (aide de 2 € par bovin de

plus de 24 mois en 2011). Pour les élevages ayant vacciné leur cheptel en 2011, un rappel suffira (voir tableau des vaccins ci-dessous).

Si la situation se maintient, les perspectives permettent d'envisager la récupération du statut «indemne»

de la France au cours du second semestre 2012 et un allègement de la vaccination des broutards pour la campagne suivante compte tenu des délais importants nécessaire pour modifier une directive européenne.

Vaccins bivalents (sérotype 1 et sérotype 8) disponibles en 2012

Laboratoire	Espèce	Nom	Primo vaccination	Age mini	Installation immunité
Merial	Bovins et Ovins	BTVPUR AISAP 1-8	2 inj à 3-4 semaines SC*	1 mois (2,5 si mère vaccinée)	21 jours
Pfizer	Bovins	ZULVAC COMBO 1+8	2 inj à 3 semaines IM*	3 mois	21 jours
MSD (Calier)	Ovins	PRIMUN BLUETONGUE S1-8 ONE SHOT	1 injection SC	S8 : 42 j 3 mois	S1 : 56 j
Pfizer	Ovins	ZULVAC 1-8 OVIS	2 injections à 3 sem SC	1,5 mois	21 jours

* SC : sous-cutanée

* IM : Intramusculaire

Pour tout renseignement,
GDS au 05.62.61.79.73.